

REPAIRO - Réparation & Reconditionnement

Chaussée de marche 940
5100 Namur
T.V.A. BE1004597920

Tél.: 081/81.00.13
info@repaire.be
www.repaire.be

IBAN BE81 0019 7016 9424



réparation électronique
& reconditionnement

Sprl Affin It
Rue de Suarlée 20
5080 La Bruyère

FACTURE F260298

Date: 23-06-2026 **Date d'expiration:** 07-07-2026 **Numéro de TVA du client:** BE0842489342

Description	Nombre	Prix à l'unité	TVA	Total excl.
Protection Hydrogel / iPhone 15	1	28,92 €	21%	28,92 €
Total excl.:				28,92 €
21% TVA sur 28,92 €				+ 6,07 €
Total à payer:				34,99 €

Veuillez trouver ci-joint la facture relative à notre intervention ou à la vente de l'appareil.

Si celle-ci n'a pas encore été réglée par virement ou directement en magasin, veuillez transférer le montant dans les 14 jours vers le numéro de compte BE81 0019 7016 9424, en mentionnant le numéro de série F260298.

Vous avez également la possibilité de scanner le code QR à droite afin de faciliter le paiement.



Merci pour votre confiance !

Bien cordialement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'INTERVENTION

Repairo SRL – Centre de Réparation Électronique

Chaussée de Marche 940, 5100 Namur, Belgique

Entreprise enregistrée sous le n° 1004.597.920

E-mail : info@repairo.be

Site : www.repairo.be

1. Introduction

Les présentes Conditions Générales régissent la relation contractuelle entre Repairo SRL, ci-après dénommée « Repairo », et ses clients.

En déposant un appareil, en acceptant un devis ou en effectuant un achat, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions.

2. Conditions applicables aux ventes de produits

Cette section s'applique aux ventes d'appareils neufs ou reconditionnés ainsi qu'aux accessoires et composants vendus par Repairo.

2.1 Garantie sur les produits vendus

Les produits neufs et reconditionnés bénéficient de la garantie légale belge de 24 mois à compter de la date d'achat.

Cette garantie couvre uniquement les défauts de conformité ou de fabrication.

2.2 Annulation ou limitation de garantie

La garantie ne s'applique pas en cas de :

- choc, chute, fissure ou dommage physique ;
- utilisation inappropriée ou négligence ;
- tentative de réparation par un tiers non autorisé ;
- détérioration ou retrait de la pastille de garantie.

La garantie ne pourra être refusée que si le dommage constaté est directement lié à la panne invoquée.

2.3 Modalités d'application

En cas de défaut couvert par la garantie, Repairo pourra procéder à une réparation, un remplacement, un avoir ou un remboursement si aucune solution n'est possible.

Les batteries et accessoires sont considérés comme consommables :

- 6 mois de garantie pour batteries compatibles
- 12 mois pour batteries officielles.

3. Mandat et responsabilité du déposant

Le client atteste être propriétaire de l'appareil ou disposer de l'accord du propriétaire.

Le client est responsable de l'exactitude des informations fournies lors du dépôt.

4. Objet du contrat

Repairo s'engage à fournir des services de réparation électronique conformément aux normes techniques et de sécurité en vigueur en Belgique.

5. Diagnostic, devis et prix

Un forfait diagnostic ou tentative de réparation de 50 € TTC est exigé lors du dépôt.

Ce forfait couvre le temps d'analyse et les tests techniques nécessaires au diagnostic.

Ce montant est déduit du prix final en cas de réparation.

Il n'est pas remboursé si l'appareil est irréparable ou si le devis est refusé.

Pour les clients B2B, le forfait est de 30 € HTVA.

Les devis sont valables 7 jours.

6. Types d'interventions

Réparation classique : remplacement de composants externes à la carte mère (écran, batterie, connecteurs, etc.).

Réparation carte mère : interventions nécessitant micro■soudure ou remplacement de composants électroniques.

7. Délais d'exécution

Réparations classiques : 1 à 7 jours ouvrables.

Réparations carte mère : 1 à 4 semaines selon analyse et disponibilité des composants.

Ces délais sont indicatifs et ne donnent droit à aucune indemnisation sauf faute grave de Repairo.

8. Garantie sur les réparations

Repairo offre les garanties suivantes :

- 12 à 24 mois sur les réparations classiques (pièce remplacée uniquement)
- 12 mois sur les réparations carte mère
- 12 mois sur le remplacement des écrans MacBook compatibles (non officiels)
- 12 mois sur toute autre réparation pour laquelle une garantie de 12 mois aura été indiquée au client sur le devis, bon d'intervention ou facture
- 6 mois sur batteries compatibles
- 12 mois sur batteries officielles (Service Pack)
- 3 mois pour certaines réparations techniques spécifiques annoncées au préalable

La garantie couvre uniquement la pièce remplacée et la main■d'œuvre liée à l'intervention.

La garantie ne couvre pas :

- dommage physique (choc, chute, fissure, oxydation, torsion)
- mauvaise utilisation
- intervention par un tiers
- panne sur un composant différent de celui réparé

9. Appareils oxydés ou dégâts liquides

Si une oxydation est détectée, l'intervention est suspendue jusqu'à validation du client.

La garantie ne couvre que les composants remplacés.

10. Sauvegarde et perte de données

Le client est responsable de la sauvegarde de ses données avant toute intervention.

Repairo ne peut être tenue responsable de la perte de données ou logiciels présents sur l'appareil.

11. Appareils non récupérés

Appareil réparé : à récupérer dans un délai de 12 mois après notification.

Appareil irréparable : à récupérer dans un délai de 3 mois.

Passé ces délais et après notification raisonnable, l'appareil sera considéré comme abandonné et Repairo pourra en disposer librement.

Des frais de stockage peuvent être appliqués après 3 mois.

12. Paiement

Les réparations et ventes sont payables comptant à l'enlèvement ou à la livraison.

Aucun appareil ne sera remis sans paiement complet.

En cas de retard de paiement :

- application des intérêts légaux
- indemnité forfaitaire de 10 % du montant dû (minimum 25 €).

13. Responsabilité

Repairo est tenue à une obligation de moyen.

La responsabilité de Repairo est limitée à la valeur estimée de l'appareil au moment de sa réception.

14. Protection des données (RGPD)

Les données du client sont utilisées uniquement pour la gestion des réparations et la facturation.

Le client peut exercer ses droits en contactant info@repairo.be.

15. Litiges et droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit belge.

Tout litige relève des tribunaux de l'arrondissement de Namur sauf disposition légale contraire.

16. Acceptation

La signature d'un bon de dépôt, devis ou facture vaut acceptation des présentes Conditions Générales.